

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 602

présenté par
M. Véran

ARTICLE 34

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« cette obligation »

les mots :

« l'obligation prévue au I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.